



Numéro 121 – janvier 2025

# Quoi de neuf ?

Lachapelle sous Rougemont

## Le discours du Maire lors des vœux

**Au nom du conseil municipal nous vous souhaitons une très bonne année 2025**, tous nos vœux de santé, de bonheur, de sérénité, de prospérité et de réussite pour cette nouvelle année qui commence.

**Pour débiter, je reviendrai sur quelques faits marquants de 2024, une année encore bien chargée !**

Je commencerai par la mise en ligne au mois de mars de notre **nouveau site internet**, plus moderne plus simple et plus intuitif. Les rubriques ont été mises à jour, et vous avez la possibilité de le consulter sur ordinateur ou téléphone portable. J'en profite pour remercier Pierre-Claude qui a beaucoup œuvré pour ce nouveau site.

Autre moment important, **les ateliers participatifs pour le travail sur l'aménagement de la place**, il y a tout d'abord eu le 1er juin. Certains d'entre vous ont assisté au diagnostic des arbres de la place. Tristan Kraft, expert en arboriculture, a donné toutes les explications sur l'état sanitaire des tilleuls. Ils ne sont pas tous malades mais certains (5 ou 6) sont dangereux (ils sont creux) et devront être abattus pour éviter tout accident. D'autres ont été trop taillés et leur système racinaire affaibli ne permet pas de les laisser repartir plus librement. Notre objectif est d'en conserver le plus possible, mais aussi de renouveler ceux qu'on devra couper par des essences plus adaptées. Puis le 11 juillet, une cinquantaine d'habitants étaient présents pour réfléchir à l'aménagement de la place. Nous nous sommes enfin retrouvés le 8 novembre pour finaliser l'esquisse de la place. Merci à tous ceux qui ont participé à ces ateliers.

**Nous avons également réalisé des travaux :**

**Concernant la réhabilitation du bâtiment mairie-école**, trois logements sont désormais loués, et les salles de classe ont été entièrement rénovées. Nous avons d'ailleurs eu pour l'inauguration la venue du préfet et de la DASEN qui ont salué le travail de qualité qui a été réalisé.

**Un merci également à Geneviève Pourre** qui a souhaité démissionner du Conseil Municipal. Elle était élue depuis 2008, était membre du CCAS et s'occupait notamment des locations de la salle communale. Mener de front une vie de famille, une vie active avec son entreprise et une vie d'élue n'est pas chose facile. Merci à elle pour son investissement, un Conseil Municipal a besoin de profils variés pour être représentatif de la population et je ne peux que vous encourager à suivre son exemple.

Bien entendu, je n'oublie pas **les associations qui tout au long de l'année font vivre notre village**. N'hésitez pas à les rejoindre, même si ce n'est que pour un temps très court, elles ont besoin de bénévoles et de votre soutien. Un grand merci à tous pour votre engagement pour Lachapelle. A l'occasion de cette cérémonie des vœux, nous avons souhaité cette année mettre en avant les enfants nés en 2024, nous avons 8 naissances ils sont 7 à être présents ce soir. Ils sont notre avenir et nous sommes ravis de leur offrir un petit cadeau.

Enfin je voudrais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux et sincères pour cette nouvelle année. **Que 2025 soit pour vous et vos proches remplie de joie, et que la santé vous accompagne dans tout ce que vous entreprendrez.**

Bien cordialement à vous.

**Votre Maire,  
Eric PARROT**

## Pré-inscription école

Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) compte actuellement 8 classes. Afin de connaître le nombre d'enfants présents à la rentrée de septembre, **nous demandons aux parents d'enfants nés en 2022 de bien vouloir se signaler très rapidement en Mairie**. N'hésitez pas à en parler autour de vous pour faire circuler l'information !

## Fermeture Mairie

Le secrétariat sera fermé pour congés du **9 au 16 février**, merci d'anticiper vos demandes !

## « J'aime la Nature Propre »

**Réservez votre samedi 15 mars matin** pour une opération de nettoyage de la nature. La FDC90 mettra à disposition des participants, chasubles, gants, sacs poubelles... Nous vous donnerons plus d'informations prochainement !

**ENEDIS va également réaliser l'enfouissement des réseaux aériens 20 000 volts**, cela représente un investissement important de leur part. Nous devrions avoir moins de coupure en cas de mauvais temps (vent, neige). Nous étudions avec Territoire d'Énergie 90 la possibilité d'enfouir également le réseau aérien basse tension, étant donné qu'ENEDIS fera des tranchées on pourrait en profiter et ainsi diminuer les coûts pour la commune.

**Comme vous le voyez, nous avançons, trouvons des solutions et des financements, pour que notre village continue à évoluer positivement, avec un développement harmonieux et concerté, tout en maintenant un niveau d'endettement faible et sans augmenter les impôts**. C'est un défi quotidien et je pense que, dans notre strate de population, c'est rare de voir un village si moteur pour anticiper les transitions à venir.

## Pour 2025, nous souhaitons organiser :

- Le repas des anciens qui aura lieu le dimanche 26 janvier.
- Une journée citoyenne dont la date est à programmer
- Une fête des voisins à l'échelle du village fin juin.
- Peut-être une séance de cinéma en plein air en association avec la CCVS
- Il y aura aussi toutes les manifestations organisées par les associations, merci à elles pour leur investissement et l'animation du village.

**Je rappelle les différents moyens de communication, que nous utilisons en plus du bulletin papier distribué dans les boîtes aux lettres** : Iliwap (745 abonnés, en croissance continue), Facebook (607 followers), le site internet (5000 visiteurs depuis sa mise en ligne). Ces chiffres sont la preuve que notre village rayonne au-delà de ses habitants. **J'en profite pour vous rappeler que ces outils de communication sont aussi les vôtres** : n'hésitez pas à contacter la mairie pour annoncer des manifestations associatives, des portes ouvertes d'entreprises ... ou à nous faire des suggestions !

**Je voudrais remercier très sincèrement toute l'équipe municipale**, mes adjoints (Céline, David et Colette), les conseillers, pour tout leur investissement et le travail réalisé au cours de cette année. Je remercie les employés communaux (Valérie, Patricia, et Thierry) pour leur travail, leur investissement, et leur disponibilité pour que notre village soit un village accueillant et des plus agréables à vivre. Patricia a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1er septembre. Merci à elle pour toutes ces années au service de la collectivité.

La tranche 2 est donc terminée, le coût des travaux est d'environ 290 000 €, et nous avons obtenu plusieurs subventions : de l'Etat (Fonds vert pour 90 845 € et DETR pour 60 000 €), de la communauté de communes (fonds d'aide aux communes pour 18 826 €) du Département (15 000 €).

**Le total des subventions représente 64% du montant des travaux.** Merci à tous nos partenaires pour le soutien qu'ils nous ont apporté, sans ces aides nous ne pourrions pas investir et réaliser des travaux de qualité.

**L'aménagement du sentier de la biodiversité** s'est poursuivi avec notamment la réalisation d'un pont qui traverse le canal Marion et la création d'un chemin entre le City Stade et le chemin du Chênois. Merci à Daniel Schlegel qui a réalisé bénévolement le pont, une très belle réalisation !

Il y a aussi eu **les travaux d'aménagement de trottoirs à l'entrée du village coté Belfort**, ils permettent désormais d'accéder à la forêt depuis le village en sécurité. Nous avons également profité de ces travaux pour déplacer le panneau d'agglomération ce qui implique qu'aujourd'hui le radar se retrouve dans la zone 50. Nous avons eu des critiques mais cela sécurise les sorties de la Zone d'activité de la Brasserie, et fait ralentir les automobilistes dès l'entrée du village. Je précise que les amendes ne sont pas versées à la commune, notre seul intérêt est d'améliorer la sécurité routière.

Nous avons également **ajouté deux passages piétons**, un vers la Chapelle Grisey et un vers l'aire de retournement des bus. Pour ces travaux de mise en sécurité nous avons obtenu du Département une subvention de 21 000 € dans le cadre du fonds pour les communes riveraines de l'aéroparc.

**En 2024, il y a également eu la fermeture du dépôt de pain.** Je voudrais profiter de l'occasion pour rétablir la vérité, car trop de fausses informations circulent et je n'accepte pas les critiques qui nous sont faites. J'ai proposé au Conseil Municipal, qui l'a validé à l'unanimité, de ne pas renouveler le contrat de location à Mme Buizza. La raison en est simple : elle n'a jamais payé ni son loyer, ni ses charges ! A ce jour elle doit à la commune plus de 4 800 €. Nous lui avons fait confiance, nous avons réalisé des travaux d'aménagements pour que le local corresponde à ses besoins, nous avons fait appel à ses services dans toutes les manifestations qui ont été organisées et deux mois de loyers ont été offerts à ses débuts comme pour les précédents locataires. Elle ne peut pas dire que la commune ne l'a jamais soutenue ! Quel propriétaire accepterait qu'un locataire ne respecte pas les conditions fixées dans le bail ?

Nous faisons depuis des années de gros efforts pour diminuer les coûts de fonctionnement afin de dégager des marges d'investissement. Je n'accepte pas que ces efforts soient réduits à néant par un mauvais payeur : le patrimoine de la commune doit générer un revenu pour équilibrer nos comptes et nous permettre de l'entretenir.

Ce local accueille depuis quelques mois la paroisse St Nicolas, ce qui leur permet d'avoir un local agréable, situé en face de l'église. Pour l'instant des séances de catéchismes, des permanences et des réunions sont organisées régulièrement. D'autres activités suivront peut-être et le loyer est payé de façon parfaitement régulière (je précise que la paroisse n'a pas bénéficié de mois de loyer gratuit).

**L'année 2024 a aussi été marquée par la perte de trois chapelons.** J'aurai une pensée particulière pour Emmy Zentner qui a été pendant 25 ans présidente de Lachapelloise et qui était aussi très impliquée dans la vie de notre village. Ainsi que pour Laurent Tomacki qui était très investi pour faire vivre le souvenir de tous ceux qui sont morts au cours des dernières guerres. Nous avons accueilli 8 nouveaux nés que nous mettrons à l'honneur tout à l'heure.

**Il nous faut maintenant penser à 2025, les investissements qui sont déjà engagés :**

- **La troisième et dernière tranche de réhabilitation du bâtiment mairie-école** avec notamment la création de deux logements (1er étage et le PMR au rdc). Nous rénoverons aussi les toilettes de l'école et nous réaliserons le ravalement des façades du bâtiment. Les demandes de subventions ont été faites : Fonds Vert, DETR, Département. Nous avons déjà obtenu dans le cadre du fonds vert 109 000 €.

- **Terminer le chemin de la biodiversité**, il reste du balisage et du débroussaillage à faire.

**Maintenant que l'esquisse d'aménagement de la place est finalisée, je proposerai au conseil municipal qu'on avance sur ce dossier et qu'on passe à une phase de réalisation.** Une première tranche pourrait commencer en fin d'année. Je rappelle que ce projet de réaménagement de place de village fait suite à tout le travail de concertation réalisé dans le cadre de village du futur mais aussi à la suite des ateliers participatifs. L'aménagement proposé peut faire peur à certains habitants et je le comprends. Nous pourrions faire simplement un nouveau revêtement et quelques aménagements paysagers, mais nous avons souhaité aller plus loin, et faire de ce projet quelque chose de réfléchi et d'exemplaire notamment en termes de biodiversité.

Nous n'avons pas encore l'estimation définitive des travaux ; l'équipe de maîtrise d'œuvre travaille encore dessus. Nous avons déjà fait une demande de subvention à la Région dans le cadre d'ENVI et nous avons présenté le projet pour une autre subvention de la Région, dans le cadre du dispositif Territoire en action. Le projet répond parfaitement aux conditions imposées et nous pourrions être soutenu jusqu'à 50%.

**Je voudrais rappeler que ce projet est comme tous les projets que nous avons menés** (nouvelle mairie, appartements), à chaque fois nous aurions pu faire des choses moins coûteuses mais en faisant des projets plus ambitieux, économes en énergie, qui préservent l'environnement, qui utilisent des matériaux biosourcés ... nous avons obtenu des subventions plus importantes. **Pour un coût équivalent, nous arrivons à avoir plus d'ambition pour notre commune, à la rendre plus attractive et résiliente**, même si c'est un surcroît de travail pour l'équipe municipale, élus et secrétaire de mairie.

**Nous poursuivons ces efforts en 2025 car nous allons bénéficier de l'appui de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) à travers divers projets :**

- **Un accompagnement numérique sur mesure** : ce programme (entièrement gratuit pour notre commune) a pour vocation d'accompagner les petites collectivités dans leur transition numérique. Il propose un diagnostic complet des besoins numériques spécifiques à notre commune, suivi de recommandations personnalisées pour des solutions souvent économiques, voire gratuites, privilégiant les logiciels libres.

- **L'embauche d'une personne en CDD via le dispositif VTA** (volontariat territorial en administration). L'objectif est de soutenir les territoires ruraux, pour faire émerger leurs projets de développement, les aider à se doter d'outils d'ingénierie adaptés et à mobiliser des financements. Nous avons déjà reçu 30 000 € de subvention mais nous avons du mal à obtenir des candidatures pour ce poste qui n'est pas pourvu à ce jour.

- **Une aide au cadrage de projet**, dans le cadre de Village d'avenir, pour réfléchir à l'avenir de la zone de la cure et de l'ancien cinéma. Une mission de 23 jours réalisée par des architectes, urbanistes et paysagistes dont le coût d'environ 25 000 € TTC est entièrement pris en charge par l'ANCT.

**Pour en finir avec les travaux**, ENEDIS terminera la construction du poste source, la mise en service est prévue en mai. Je rappelle que la vente du terrain à rapporté à la commune 250 000 €.